

<p>Commémorations</p> 	<p><b>Journée internationale des droits de l'enfant</b></p>	<p><b>Action nationale</b></p>
<p><b>Cycle 2 / Cycle 3</b></p>	<p><b>Description de l'action :</b>  La Convention internationale des droits de l'enfant est un texte fondateur. Sa connaissance participe à la construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste. Elle fait partie des connaissances définies par le socle commun de connaissances et de compétences, repère essentiel dans l'organisation des enseignements de la scolarité obligatoire.  Journée de sensibilisation et de mobilisation des élèves pour les droits de l'enfant.  La France commémore, chaque 20 novembre, lors de la journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. À cette occasion, un certain nombre d'événements sont organisés par les acteurs du monde de l'enfance afin de sensibiliser le public sur la question du respect des droits des enfants.</p> <p><b>Les objectifs :</b>  Faire connaître le contenu de la Convention. Le ministère chargé de l'éducation nationale joue un rôle central pour promouvoir une meilleure connaissance des droits énoncés dans ce texte, chez les enfants comme chez les adultes.</p> <p><b>Les actions :</b>  Le Prix des droits de l'homme - René Cassin  Le Concours d'affiches « Agis pour tes droits »  Les « Itinéraires de citoyenneté »  Les actions menées par le COFRADE</p> <p><b>Les partenaires :</b>  Le Défenseur des droits  De nombreux partenaires associatifs (UNICEF, CIDEM, COFRADE, etc.)</p> <p><b>Les liens utiles et ressources :</b>  <a href="http://eduscol.education.fr/journee-internationale-des-droits-de-l-enfant">http://eduscol.education.fr/journee-internationale-des-droits-de-l-enfant</a></p>	